



**Direction Enfance/Petite Enfance**

Tél. : 04.42.18.35.73

transport-primaire@cassis.fr

**FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LE TRANSPORT – 2023-2024**

Classe : \_\_\_\_\_ Nom de l'instituteur (trice) : \_\_\_\_\_

**Réservé à l'administration.**

Parent 1 :

Parent 2 :

Adresse :

N° de téléphone : Parent 1

Parent 2

Nom, prénom de l'enfant :

Public

Privé

Arrêt matin / Arrêt soir :

**Transport scolaire**

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Soir				

Pour les enfants scolarisés en maternelle

Personnes autorisées à prendre l'enfant à la descente du car (**hors père / mère**)

Lien de parenté avec l'enfant	Nom – Prénom	Adresse	Téléphone

Je soussigné(e)

en ma qualité de

autorise les personnes mentionnées ci-dessus à venir chercher l'enfant à l'arrivée du transport scolaire.

➤ En aucun cas l'accompagnateur ne peut avoir la responsabilité des enfants :

- Qui sont déposés aux arrêts par leurs parents et qui attendent le bus seuls.
- Qui se rendent seuls à l'arrêt de bus.

Concernant les enfants scolarisés aux écoles élémentaires nous vous rappelons que le service municipal des transports est responsable de chaque enfant dans le bus, jusqu'à ce qu'il soit déposé à l'arrêt indiqué ci-dessus.

**Reconnait et accepte la charte de bonne conduite du transport scolaire.**

Cassis le,

Signature :